

Synthèse

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **150 (2014)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VII. SYNTHÈSE

À l'issue de la description des dépôts de restes d'animaux, force est de constater la diversité des pratiques qui se sont déroulées sur le site. Aux indices de cette diversité intrinsèque s'ajoutent les effets souvent néfastes des conditions d'enfouissement, de gisement et de fouille. Il n'est malheureusement pas aisé de faire la part des choses et d'accéder facilement aux seuls aspects matériels de ces pratiques.

Il faut rappeler que cette présentation des ossements animaux n'est qu'une étape dans l'analyse du site du Mormont. En effet, la richesse et la diversité du mobilier, dont les ossements ne sont qu'une composante parmi bien d'autres, céramique, outils, bijoux, vaisselle de bronze, meules, écofacts..., qui caractérisent l'essentiel des dépôts effectués sur ce site et dont l'analyse implique autant de spécialistes, devra faire l'objet d'une synthèse lorsque toutes les études auront été menées à bien. Mais, à côté de cette finalité essentielle, l'analyse des ossements apporte des éléments sur les statuts des diverses espèces en présence, et cela fera l'objet d'une approche anthropozoologique qui repose sur l'essentiel des faits réunis au cours de cette présentation et dont la synthèse fait l'objet de ce chapitre.

Nous disposons pour cela d'un certain nombre de faits bien établis, mais aussi d'indications et de tendances plus ou moins fiables. Les circonstances particulières de l'opération se traduisent par des contraintes fortes sur l'état de la documentation, les conditions de prélèvement et d'étude des ossements. Leur piètre état de conservation est une difficulté supplémentaire, et la fragmentation consécutive à la dessiccation a obligé à enregistrer des ossements souvent non lavés, avec des observations qui souffrent de lacunes dont une petite partie a pu être corrigée par la suite. L'importance du nombre (375) de dépôts recelant des ossements est une autre source de difficultés.

Cette synthèse a pour but, partant de l'ensemble des traitements dont les animaux ont fait l'objet, d'en tirer des indications sur leurs statuts respectifs. Parmi les observations à notre disposition, certaines ont trait aux animaux eux-mêmes: les règles de choix des espèces et des individus, les traces de découpe et les marques dues au feu, l'origine anatomique des parties présentes sous forme d'ossements, d'ensembles anatomiques ou de squelettes. D'autres concernent les dépôts; il s'agit de leur composition, considérée sous l'angle des associations d'espèces et de parties, mais aussi des dynamiques de mise en place, d'évolution et de comblement, et de leur localisation dans les structures et sur le site. De tout cela il sera possible d'extraire des données sur une structuration au sein du cheptel, avec des indicateurs comme la comestibilité des animaux et sur les relations qu'ils entretiennent, sous forme d'attractions ou de répulsions. À l'issue de cette synthèse, nous envisagerons un certain nombre d'interprétations, dont la durée de vie sera, dans le contexte d'une démarche en cours, sans doute assez brève, mais il serait frustrant de se priver d'une telle approche à l'issue d'une entreprise complexe à plus d'un titre.

LES ANIMAUX EN PRÉSENCE

Considérés à l'échelle du site, les effectifs mettent en évidence la prédominance du bœuf qui, avec 174 sujets, apparaît de trois à cinq fois plus nombreux que les porcs (61), les caprinés (53) ou les chevaux (34). Les autres espèces sont nettement en retrait, à la fois en nombres de restes et de sujets. Ces effectifs permettent de scinder la population animale du site en trois groupes, le premier correspond aux bovins, le

deuxième rassemble le porc, les caprinés et le cheval, et le dernier les animaux rares que sont le chien, la volaille et les mammifères sauvages.

Ce classement repose sur des écarts d'effectifs bien marqués, mais sur des séries de vestiges tellement hétéroclites qu'il convient d'en souligner les limites. En effet, l'abondance du bœuf reflète avant tout celle des mandibules, deux fois plus nombreuses que les autres parties anatomiques, alors que les squelettes (7 % des bovins) sont beaucoup moins fréquents que pour les autres espèces (32 % pour le cheval). La présence simultanée de squelettes, d'ensembles anatomiques et d'ossements est une des originalités de ces assemblages et ouvre de nombreuses perspectives (fig. 327). Ce classement basé sur trois paramètres distingue le cheval des autres, surtout du fait des fréquences d'ensembles anatomiques, et permet la mise en évidence d'une belle opposition avec le bœuf.

Mais cette approche en trois dimensions, si elle colle bien à la réalité archéologique, ne doit pas masquer une dualité fondamentale, à savoir la présence simultanée, pour toutes les espèces, de sujets qui n'ont pas été découpés et d'autres qui ont été consommés. Cette dualité rappelle celle mise en évidence dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, avec deux grandes catégories de sacrifices, d'un côté ceux des grands mammifères, bœufs et chevaux, non consommés et, de l'autre, ceux des porcs et des agneaux découpés (Brunaux *et al.*, 1985). Cette distinction semble opérante au Mormont, à ceci près qu'elle n'intervient pas

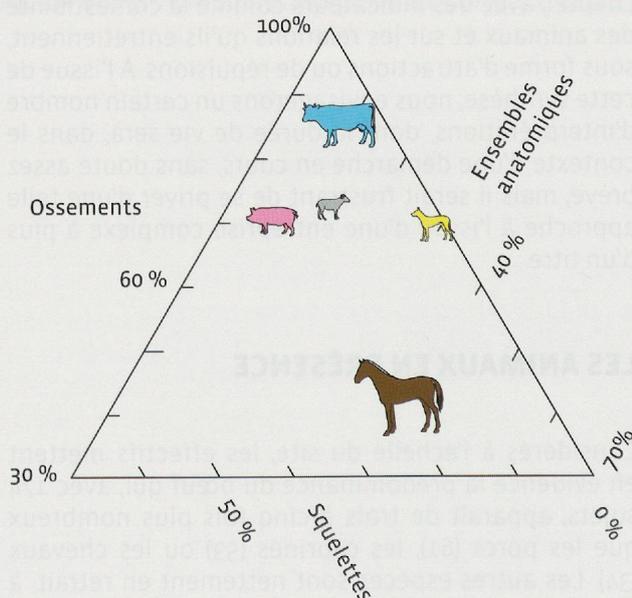


Fig. 327 Position des espèces en fonction de leur contributions respectives aux trois grandes formes de dépôts.

au niveau des espèces, mais seulement à celui des individus. Cela fait qu'il n'y a pas un statut général pour chacune des espèces, mais bien des différences de traitement entre individus au sein d'un même taxon, sauf pour les quelques chiens, qui tous ont été découverts. Cette absence de statut spécifique est assez rare, et il est difficile d'en trouver d'autres manifestations dans le monde celtique. Elle oblige à «disjoindre» ces deux catégories d'animaux, les consommés et les autres, au sein de chacune des espèces, et non pas de comparer le traitement, et le statut, des espèces elles-mêmes.

La première forme, celle des comestibles, la plus répandue, ouvre le plus facilement aux comparaisons (fig. 328) avec d'autres sites. En effet, au cours de l'âge du Fer, en Gaule non méridionale, deux animaux se disputent la suprématie en matière d'approvisionnement carné : le bœuf et le porc. Ce constat, qui ressort clairement des nombres de restes, n'est pas toujours aussi accusé avec leurs masses, qui sont plus représentatives de l'apport en viande ; ce paramètre met parfois en évidence le rôle important du cheval, comme à Acy-Romance (Ménier, 1994 ; Ménier, 1998, p. 58). Malgré une grande diversité, aussi bien au sein des grands sites qu'entre sites, une tendance de fond accompagne l'urbanisation de la fin de l'âge du Fer, celle d'un rôle accru des bovins. Au premier siècle avant notre ère, ce développement entraîne des modifications assez importantes à la fois en matière de zootechnie, dans les techniques et l'organisation de la boucherie et dans les pratiques rituelles. C'est à ce moment-là que des sanctuaires urbains, comme ceux du Titelberg (Metzler *et al.*, en préparation) ou de Mandeuire (Huguet, thèse en cours), deviennent des lieux de boucherie d'une grande ampleur, sans évidence d'une consommation sur place, comme si les banquets, si importants dans les sanctuaires ruraux, tendaient à s'estomper. Si la préférence pour les bovins est une réponse à l'accroissement des populations à nourrir, et si elle accompagne l'urbanisation, elle n'en est pas pour autant un signe univoque, et l'on connaît des sites ruraux sans trace d'urbanisation où l'élevage bovin est important. Ici le contexte, en l'absence de prospection, reste entièrement inconnu ce qui empêche de développer cet aspect. La composition des déchets culinaires se distingue clairement de celles des sanctuaires gaulois que nous avons pu réunir (fig. 328), non seulement du fait de l'abondance du bœuf, mais aussi de celle du cheval, qui est tout à fait inconnue à ce jour en contexte de sanctuaire.

En dehors des règles de choix des espèces, il est possible de caractériser la nature des animaux, bêtes de boucherie, animaux réformés ou autres. C'est encore le bœuf, du fait de ses effectifs et de la diversité de ses usages, qui sera privilégié. La distribution des

âges de mortalité laisse apparaître plusieurs catégories d'animaux, des veaux vers six mois, puis vers un an, un an et demi... en fait des pics d'abattage espacés de manière assez régulière, pour autant que nos méthodes d'estimation permettent d'en juger, de six mois les uns des autres (**fig. 10**); une quinzaine de restes de périnataux, issus d'une dizaine de fosses, contribuent à établir cette périodicité. Les effectifs montrent que près des deux tiers (61 %) des sujets sont morts avant trois ans, le reste l'étant à l'âge adulte, voire sénile. On a donc bien une majorité d'animaux de boucherie, mais également des animaux réformés. Les deux tiers (66 %) de ces bovins sont des vaches, un quart (24 %) des taureaux et un dixième (10 %) des bœufs. Si la présence de ces trois catégories nous éloigne des rares cas de sélection de mâles (bovins de Gournay-sur-Aronde, chevaux de Vertault), il s'agit d'un cas de figure assez répandu, qui ne permet guère de distinguer les modes de gestion sacrificielle ou économique d'un cheptel. La part relativement élevée de taureaux peut être vue comme le signe de petites unités d'élevage, à savoir deux ou trois vaches pour un taureau.

La situation est assez différente pour le cheval (**fig. 18**) et si les jeunes sont encore abondants (44 % de moins de quatre ans), ils le sont quand même beaucoup moins que pour les bœufs et il n'a pas été trouvé de reste de périnataux. Les rangs des adultes sont bien fournis, avec, entre autres, deux juments âgées de plus d'une quinzaine d'années. Comparée à la distribution des âges des chevaux d'Acy-Romance

(Méniel, 1998, p. 64), avec laquelle elle présente de nombreuses analogies, celle du Mormont se distingue par un pic moins marqué pour les trois-quatre ans : la sélection d'animaux en fin de croissance y est moins stricte, mais les modes de gestion sont très similaires. La principale différence tient à l'écart, du simple au double, entre les âges moyens des mâles (cinq ans; $n = 21$) et des femelles (onze ans; $n = 16$). Il résulte d'une absence de mâles adultes, sans doute destinés à un autre usage. Faut de données en nombre suffisant, il n'est pas facile de voir si de tels décalages existent ailleurs; à Acy-Romance, il n'est que d'un an : neuf ans pour les mâles, dix ans pour les juments (30 données).

Pour le porc, on note une forte proportion (54 %) de sujets autour d'un an, et si l'on élargit cette classe de six mois de part et d'autre, on englobe 87 % de la population. Cette sélection d'animaux en cours de croissance est assez remarquable, et témoigne d'un choix d'animaux de qualité, mis à mort avant qu'ils n'atteignent leur maturité pondérale, ce qui est en rupture avec les modalités habituelles de la gestion des porcs à l'âge du Fer, quel qu'en soit l'usage, domestique (Méniel, 1998, p. 62), sacrificiel ou funéraire (Méniel 2001, p. 39 et 82). Toutefois, cette sélection, si elle porte sur des animaux de qualité, concerne un nombre de sujets bien moindre que celui des bovins.

Les caprinés, à peine plus abondants que les porcs, avec autant de chèvres que de moutons, ont fait l'objet de règles de sélection assez différentes,

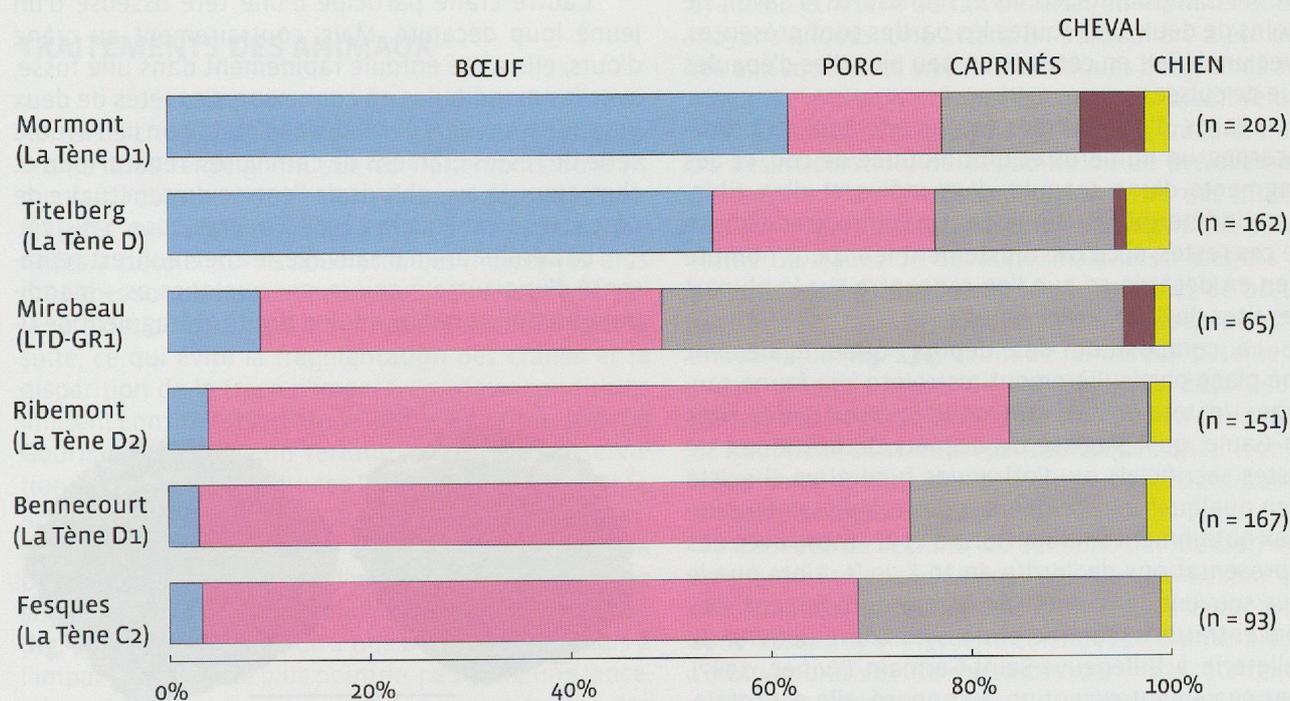


Fig. 328 Comparaisons des fréquences, établies à partir des nombres minimum d'individus, entre le Mormont et un certain nombre de sanctuaires de l'âge du Fer.

sans qu'il soit possible de mener à bien une comparaison, faute de données en nombre suffisant pour les chèvres. Les caprinés dont l'âge peut être estimé ($n = 70$) peuvent être répartis en deux groupes assez équilibrés: des sujets assez jeunes (34 de moins de deux ans) et des adultes, dont une trentaine de plus de quatre ans. La part des animaux réformés, assez importante, témoigne du poids des contraintes économiques qui reposent sur cet élevage.

À l'issue de ce bilan, il apparaît que ce sont les bovins qui sont les plus abondants et que le choix des sujets n'épargne pas les animaux réformés. Deux anomalies s'opposent toutefois à l'établissement d'une analogie parfaite avec des modes de gestion habituels: pour les chevaux, l'écart d'âge entre mâles et femelles, et, pour les porcs, un abattage très précoce. Ce dernier fait, la rareté des périnataux, et surtout la mise en évidence de deux saisons de mises à mort, une au printemps et une en automne, pour les bovins, sont autant d'indices qui nous éloignent du spectre d'une mortalité naturelle.

Ces approches sont évidemment beaucoup plus limitées pour le chien (203 restes, 7 sujets), et impossibles pour les oiseaux (7 os) et les mammifères sauvages (10 restes).

Les chiens sont habituellement tués assez jeunes, alors que leurs dents ne sont guère usées. Ici il a été trouvé des restes de mâchoires avec des dents usées (fosse 410 et 568), mais ces pièces n'ont pas pu être prélevées. Les autres restes proviennent en majorité (60 %) de sujets jeunes et immatures (à savoir de moins de deux ans). Toutes les parties sont présentes, avec un déficit en côtes et un peu plus d'os d'épaules que de cuisses.

Les os d'oiseaux consistent en deux carpométacarpes, un humérus et un tibiotarse de coq, et des fragments d'une scapula, d'un radius et d'un tibiotarse indéterminés. On ne peut pas dire grand chose de ces restes, si ce n'est justement leur petit nombre bien en deçà de ce que l'on rencontre sur la plupart des sites de l'âge du Fer.

La composition des dépôts laisse également une place particulièrement restreinte à la faune sauvage. Un tel constat vaut pour la plupart des sites en Gaule, qu'il s'agisse de déchets domestiques, de restes sacrificiels ou d'offrandes funéraires. Il existe bien quelques exceptions, sur des établissements ruraux notamment (Herbin-Horard *et al.*, 2000), avec des représentations de l'ordre de 10 à 20 %, alors que le plus souvent ce taux est de l'ordre du pourcent. Des concentrations, comme ces restes d'une activité de pelleterie à Villeneuve-Saint-Germain (Yvinec, 1987), font également exception. À l'opposé, elle est totalement absente sur certaines nécropoles et sur le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde.

Au Mormont, le gibier est représenté de manière très sporadique, par dix restes (sur 14000 déterminés), parmi lesquels il faut distinguer les trois fragments de ramures de cerf, qui du fait d'une possible collecte de bois de mue, ne sont pas à considérer sur le même plan que des ossements qui impliquent des animaux décédés. Cela peut ramener le cerf au rôle de pourvoyeur de matière première, sans impliquer la chasse, comme le montre justement la meule sciée sur un bois de chute (**fig. 329**). Cet objet se place dans une vaste série de découvertes (voir un état de la question dans Alonso, 2006), de la Protohistoire au Moyen Âge, avec des exemplaires bruts, comme celui du Mormont, perforés ou sculptés. Leur petit nombre, l'absence d'éclat ou de rebut ne permettent pas d'évoquer un artisanat du bois de cervidé sur place.

Les autres restes d'animaux sauvages peuvent être classés selon les catégories établies pour les mammifères domestiques: crâne, tête osseuse et ossements.

L'ours est représenté par un crâne déposé sec, après avoir perdu la plupart de ses dents suite à la disparition des parties molles. Sa canine droite a été retrouvée dans une fosse située à une vingtaine de mètres. Cette tête présente des traces de coups et de découpe qui résultent de la mise à mort et de la décollation: tout semble indiquer que nous sommes en présence d'un trophée, exposé un temps suffisant, mais difficile à estimer (quelques mois?), pour que des dents puissent se détacher.

L'autre crâne participe d'une tête osseuse d'un jeune loup décapité. Mais, contrairement au crâne d'ours, elle a été enfouie rapidement dans une fosse, avec les mandibules en connexion. Ces têtes de deux grands carnassiers permettent d'établir un lien avec la série de restes crâniens de carnivores, renard, loup et chat, trouvée aux abords de l'entrée du sanctuaire de Corent (Poux et Foucras, 2008; Foucras, 2011: 178-179).

Le dernier animal sauvage, le chevreuil, est représenté d'une autre manière, par quelques os – mandibule, humérus, radius et ulna droits et fragment de ti-



Fig. 329 Médaille en bois de cerf: base de bois de chute sciée (fosse 226, EM1).

bia – dans un amas de restes consommés; en fait, rien ne distingue ces restes de ceux des moutons trouvés dans cette même fosse.

Cette dizaine de restes de mammifères sauvages (soit 0,06 % des pièces déterminées), constitue une collection hétéroclite à plus d'un titre. En effet, elle implique quatre espèces de mammifères, deux cervidés et deux carnassiers, et quatre catégories de vestiges: fragments de ramures, déchets culinaires, crâne et tête osseuse. Ce morcellement extrême d'une série aussi brève montre que nous avons affaire à des traces de pratiques exceptionnelles, comme l'exposition d'un trophée, l'enfouissement d'une tête et une consommation de venaison; quant aux restes de ramures, il peuvent être considérés comme des objets, témoin de l'usage d'une matière première, sans indice d'une fabrication sur place. Cette réification, des ossements étant devenus des objets utilisés plus ou moins longtemps, nous éloigne de l'image du gibier chassé et consommé. Cela vaut également pour le crâne d'ours, qui a pu être apporté là comme trophée d'une capture ayant eu lieu dans d'autres lieux et dans d'autres temps.

Tout cela montre que, face à l'omniprésence et l'abondance des ossements des mammifères domestiques, les restes de gibier sont quasiment imperceptibles. Néanmoins, ils sont bien présents et révélateurs de plusieurs aspects de la place des mammifères sauvages dans le bestiaire du site.

TRAITEMENTS DES ANIMAUX

Après les critères de sélection des animaux, les ossements nous renseignent sur les traitements dont ils ont fait l'objet. Ce traitement débute avec le décès, mais les modalités de mise à mort sont souvent difficiles à déceler sur le squelette. Les indices les plus probants sont les traces de coups de hache portés sur la tête des animaux qui n'ont pas été découpés par la suite, ce qui évite la fragmentation des crânes et la disparition de la trace d'impact. Ces deux conditions limitent considérablement le nombre de sites, comme Gournay-sur-Aronde ou Vertault, où de telles observations ont pu être effectuées (Méniel, 2008: p. 143-146). Au Mormont, l'examen des crânes, aussi bien sur le terrain qu'en laboratoire, pour ceux prélevés en bloc, n'a pas révélé d'autres traces d'impacts que celle relevée sur un fragment de frontal de cheval de la fosse 566 (fig. 20). Elle n'est pas due à un coup de hache, mais à l'impact d'une arme plus pointue, peut-être une lance. Un autre mode de mise à mort qui peut laisser des traces sur les os est la saignée. En effet, le passage du couteau est parfois décelable sur les faces ventrales

des premières cervicales. Au Mormont, deux atlas bien conservés, un de bœuf et un de mouton, présentent des sillons sur leurs faces ventrales (fig. 21 et 117). Il s'agit d'os trouvés dans des amas d'ossements d'animaux découpés, rien de tel n'a été observé sur les squelettes ou les carcasses d'animaux non consommés dont les causes du décès restent indéterminées. Une mortalité due à une zoonose paraît exclue pour les raisons de démographie évoquées précédemment. Par contre, rien ne s'oppose à l'éventualité de décès suite à une famine. On ne peut exclure que des animaux retrouvés complets dans des puits y aient été précipités vivants. Enfin, il reste des modes de mise à mort qui ne laissent pas de trace sur les os, comme l'étranglement, la section ou la compression d'un vaisseau sanguin. Toutes ces inconnues sont lourdes de conséquence sur les possibilités d'interprétation.

La suite du traitement de ces animaux morts est heureusement plus accessible. L'état des restes, retrouvés sous forme d'ossements, d'ensembles anatomiques ou de squelettes, résulte de diverses pratiques, dont les effets doivent être distingués de ceux de la taphonomie. La découverte d'ossements et d'ensembles anatomiques implique la dislocation de cadavres; elle peut être due à divers facteurs, comme la découpe, l'écartèlement, le feu, la décomposition, qui peuvent agir seul ou successivement.

Les conditions d'observation des traces, et notamment celles relevant de la découpe, ne sont pas des plus favorables, seul environ un tiers du mobilier ayant pu être lavé du fait de l'état du matériel et des moyens alloués. Une attention particulière a été portée aux squelettes en partie disloqués des grands animaux. À l'exception du prélèvement du membre pelvien droit du grand cheval de la fosse 45, aucune trace de désarticulation, de dépouille ou de prélèvement de tendon, n'a été observée. Par contre des indices ont été relevés sur des ensembles anatomiques, sous forme de traces de découpe, mais aussi d'effets de cette découpe, comme ces séries de côtes de bœufs sectionnées, mais néanmoins maintenues en position anatomique (fig. 134). Enfin de nombreux ossements présentent des traces de section et de désarticulation, et des fragmentations qui renvoient à des gestes de boucherie et à des préparations que l'on rencontre fréquemment dans des contextes de consommation protohistoriques.

La levée de l'échine, ou découpe par incision dorsale, produit des rachis décharnés en connexion qui, s'ils constituent des déchets primaires de la découpe, sont assez régulièrement conservés comme pièces commémoratives de sacrifices dans des contextes funéraires (porcs à Tartigny ou à Lamadelaine: Méniel, 2008b, p. 65-69) ou dans des sanctuaires (bœufs au Titelberg, à Mirebeau, à Mandeuire; Barral *et al.*, 2012),

parfois dans des quantités très importantes qui témoignent de l'ampleur des activités de boucherie pratiquées dans certains de ces lieux. Ici les séries de vertèbres ne sont pas très nombreuses, ni très fournies: onze, sur vingt-deux, ne comptent que deux ou trois vertèbres. Les quatre plus importantes, deux de chevaux et deux de bœufs, rassemblent de huit à vingt vertèbres, mais celles des bœufs sont encore associées à des côtes, ce qui exclut une découpe par arasement des vertèbres mais correspond plutôt au résultat d'une décomposition. On n'est donc pas en présence de ces restes massifs de la découpe primaire d'un grand nombre d'animaux, mais bien des déchets de l'ensemble du traitement, de la boucherie à la consommation, qui se retrouvent finalement mélangés dans les dépôts.

Mais la consommation de la viande ne concerne pas toutes les espèces de la même manière, comme le montrent la fréquence des traces de découpe, le degré de fragmentation des os et les traces de feu.

Les traces de découpe sont plus fréquentes sur les os de bœufs que sur ceux des autres animaux, le cheval étant le moins touché (fig. 330).

Le degré de fragmentation des os présente également des différences spécifiques, les os de bœuf étant en moyenne plus fragmentés que ceux des autres animaux. C'est encore le cheval qui est le moins concerné par ce phénomène, mais cela est assez fréquent, les os de chevaux, même lorsque ces animaux sont consommés, étant habituellement moins morcelés que ceux des bœufs. Cela est sans doute à mettre en rapport avec un usage moindre de leur moëlle, ou un désossage plus poussé, afin de s'affranchir de l'identité de l'animal lors de consommation de sa viande (Poplin, 1992).

Des traces de cuisson sont également décelables à des emplacements plus ou moins attendus. En effet, certaines brûlures, plus ou moins marquées, sont habituelles sur des déchets culinaires. C'est ainsi que l'on en observe sur les canines de porcs (17 cas) ou de chiens (7 cas) et une incisive de bœuf, qui ont été exposées à la flamme. D'autres, notamment sur une quinzaine de restes de bœufs, quatre de caprinés, une mandibule de porc, un coxal de cheval et une mandibule de chien, sont moins banales. Les traces de feu sont plus répandues sur les os de porcs et de chiens, deux animaux sans doute cuits à la broche, que sur les restes des autres espèces.

Un traitement moins répandu est révélé par des ossements calcinés. Cette calcination résulte habituellement du rejet d'un os dans un foyer, pour s'en débarrasser ou comme combustible, et on trouve de nombreuses indices de ces gestes dans des dépotoirs domestiques. Mais la calcination d'os peut également être le fait d'un acte rituel, par calcination sur un autel, comme c'est le cas en Grèce (Détienne et Vernant,

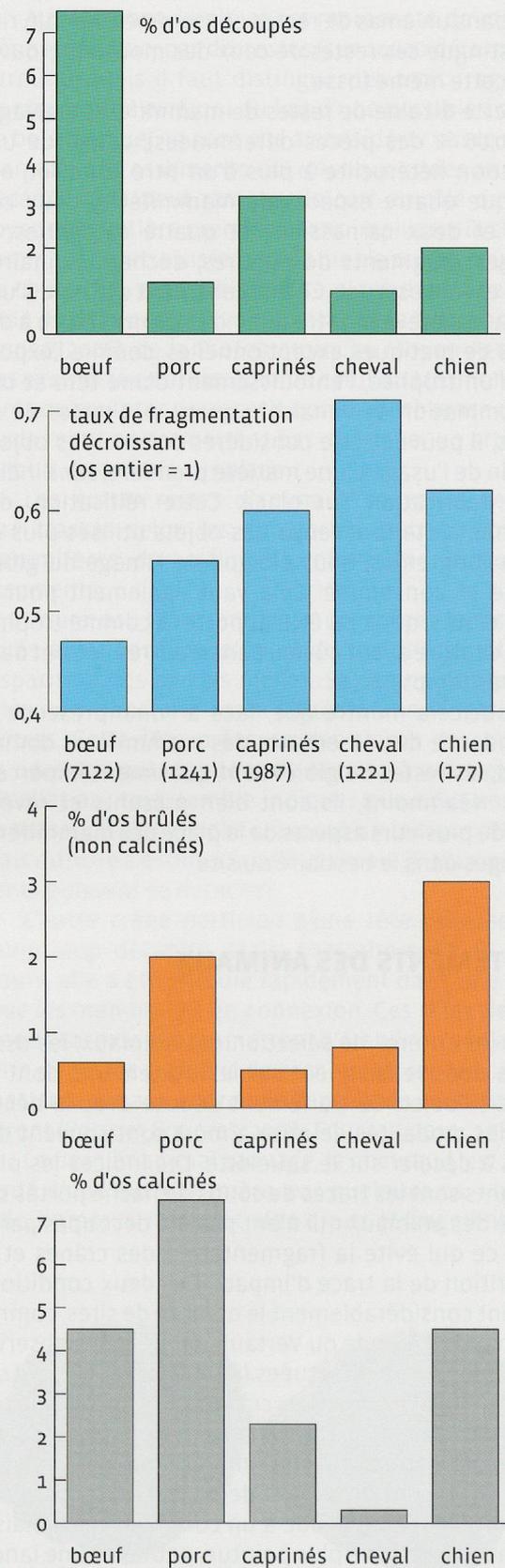


Fig. 330 Fréquences des traces de traitements, découpe, brûlures, fragmentation et calcination pour les ossements des mammifères domestiques.

1990). Ici la plupart des amas culinaires sont accompagnés de charbons de bois, de pierres chauffées et de boulettes d'argile cuite qui constituent autant d'indices de ces foyers et la présence de quelques os réduits à l'état de cendres n'a rien que de très naturel. Mais, certains dépôts volumineux suscitent d'autres interrogations (**fig. 331**). Il s'agit en particulier de celui de la fosse 26, le mieux préservé d'une série de cinq (avec plus d'une centaine de restes), à partir duquel il est possible de restituer d'une manière quasi exhaustive les squelettes d'un bœuf, d'un porc et d'un mouton. Cela montre que ces trois animaux, ou leur squelette, ont été déposés entiers sur un bûcher. Les quatre autres dépôts, bien que moins volumineux, pourraient résulter de cette même pratique. D'une manière plus générale, pour l'ensemble des dépôts du site, le taux de calcination (**fig. 330**) est plus élevé pour

le porc que pour les autres espèces, le cheval étant, une nouvelle fois, largement épargné.

Les traces de découpe, la fragmentation des os et des traces de cuisson montrent qu'une partie des animaux a été consommée. Cette implication, qui est devenue au fil des années une sorte d'évidence dans notre discipline, a été justement questionnée par les anthropologues rencontrant de tels stigmates sur des restes humains. Force est de constater que ces indices, s'ils sont les traces qui accompagnent la préparation de la viande à des fins alimentaires, n'impliquent pas, en toute rigueur, la manducation.

Ce qui a été retrouvé des animaux impliqués dans les traitements culinaires est pour le moins partiel et témoigne de l'existence d'une autre destinée qu'un dépôt dans une fosse, pour une partie des restes – et de la viande ? – des animaux découpés. Pour illustrer

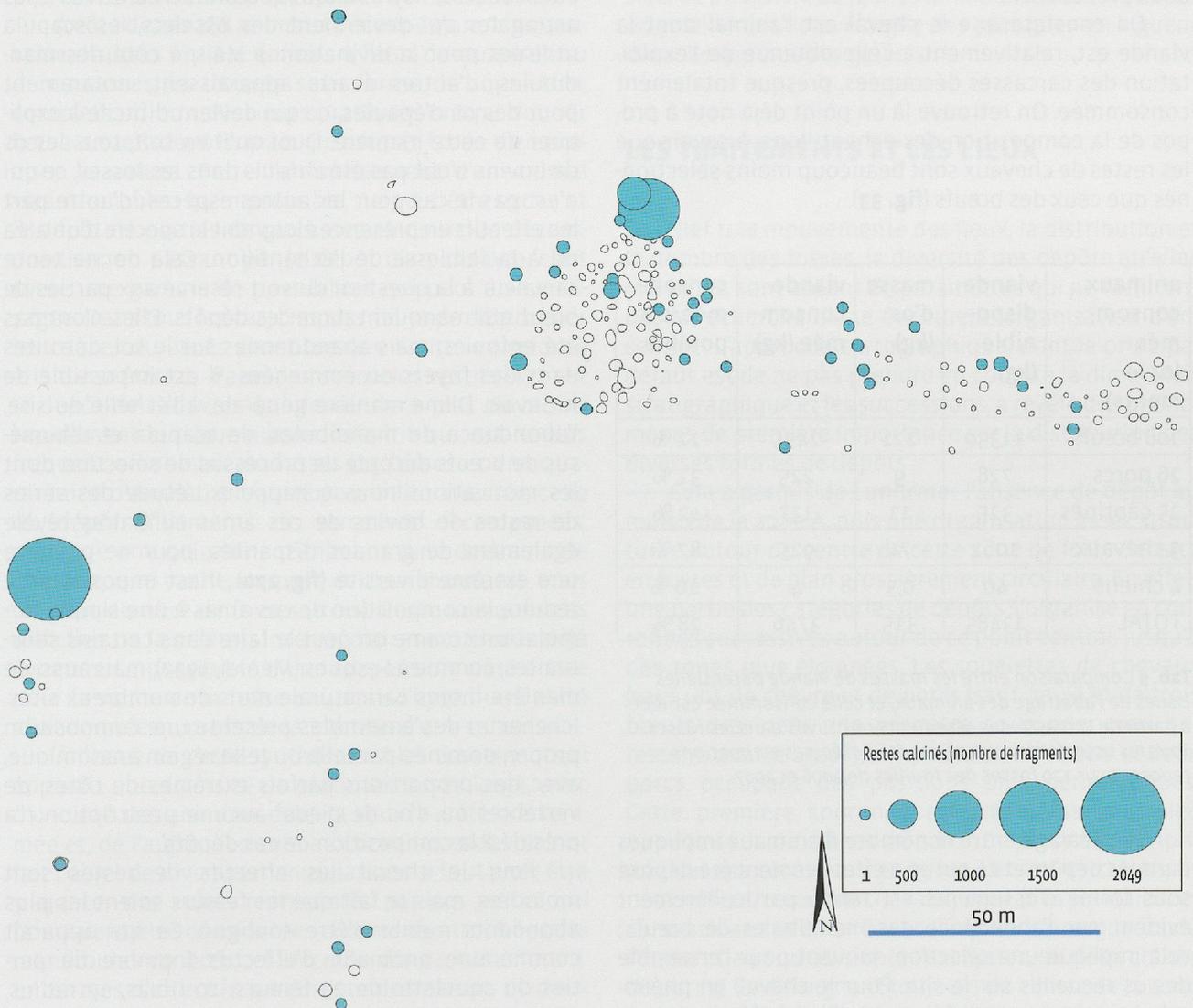


Fig. 331 Localisation des dépôts de restes calcinés, représentés d'après les nombres de restes.

ce phénomène, on dispose d'une quarantaine d'amas, au sein desquels la densité et le maintien de certaines parties en connexion témoignent d'une mise en place rapide et d'une relative cohérence, en ce sens qu'il ne s'agit pas d'accumulations secondaires d'os amassés sur de longues périodes; nous les avons qualifiés d'amas culinaires. Ils témoignent d'importantes consommations de viande, de bovins en particulier.

Les amas culinaires les mieux préservés permettent d'estimer trois quantités de viande (**tab. 9**):

- celle rendue disponible par la découpe des animaux impliqués dans le dépôt, soit le poids de viande individuel multiplié par le nombre de sujets impliqués;
- celle consommée sur place, soit masse de viande estimée à partir de la masse des ossements présents dans l'amas;
- celle qui manque, soit la différence entre les deux précédentes.

On constate que le cheval est l'animal dont la viande est, relativement à celle obtenue de l'exploitation des carcasses découpées, presque totalement consommée. On retrouve là un point déjà noté à propos de la composition des échantillons, à savoir que les restes de chevaux sont beaucoup moins sélectionnés que ceux des bœufs (**fig. 33**).

| animaux consommés (ossements) | viande disponible (kg) | masse d'os (kg) | viande consommée (kg) | consommée/disponible |
|-------------------------------|------------------------|-----------------|-----------------------|----------------------|
| 106 bœufs | 11330 | 221 | 2455 | 22 % |
| 26 porcs | 728 | 9 | 225 | 31 % |
| 25 caprinés | 325 | 11 | 137 | 42 % |
| 9 chevaux | 1062 | 74 | 925 | 87 % |
| 4 chiens | 40 | 0,3 | 4 | 10 % |
| TOTAL | 13485 | 315 | 3746 | 28 % |

Tab. 9 Comparaison entre les masses de viande potentielles issues de l'abattage des animaux, et celle consommée estimée à partir de la masse des ossements retrouvés dans les fosses. Tous les ossements n'ayant pas été pesés, ces estimations reposent sur 120 fosses des fouilles de 2006 et 2007.

Le décalage entre le nombre d'animaux impliqués dans les dépôts et ce qui en a effectivement été déposé sous forme d'ossements est rendu particulièrement évident par l'abondance des mandibules de bœufs; cela implique une sélection qui vaut pour l'ensemble des os recueillis sur le site. Pour le cheval, un phénomène analogue apparaît au profit des fémurs, deux fois plus nombreux que les humérus, mais on raisonne

avec des effectifs bien moindres (respectivement 23 sujets pour les fémurs et 12 pour les humérus) que pour les bovins (174 d'après les mandibules et 85 pour les scapula). Pour les petits mammifères, les écarts qui apparaissent entre les effectifs des diverses catégories anatomiques peuvent être expliqués par des problèmes de taphonomie. En effet, pour les porcelets et les caprinés, les effets de la conservation, beaucoup plus sensibles, sont révélés par quelques faits marquants, comme l'abondance des mandibules, la rareté des métapodes de porcs, ou encore l'abondance des radius et des tibias de caprinés.

Pour le bœuf, on pourrait trouver une explication au sureffectif de mandibules, par un apport extérieur de trophées. En effet, les ossements d'animaux consommés, indépendamment de leur nature (déchets primaires, déchets de boucherie, d'assiette...), peuvent voir leur statut évoluer vers celui de pièces particulières, symboliques, commémoratives (les astragales qui deviennent des osselets, les scapula utilisées pour la divination...). Mais, à côté des mandibules, d'autres écarts apparaissent, notamment pour des os d'épaules, ce qui devient difficile à expliquer de cette manière. Quoi qu'il en soit, tous les os de bovins n'ont pas été enfouis dans les fosses, ce qui n'est pas le cas pour les autres espèces; d'autre part les effectifs en présence éloignent le spectre d'un aléa dû à la faiblesse de l'échantillon. Cela donne toute sa valeur à la question du sort réservé aux parties de bœuf qui manquent dans ces dépôts. Elles n'ont pas été enfouies, mais abandonnées sur le sol, détruites dans des foyers ou emmenées: il est impossible de le savoir. D'une manière générale, à l'échelle du site, l'abondance de mandibules, de scapula et d'humérus de bœufs découle de processus de sélection dont les motivations nous échappent. L'étude des séries de restes de bovins de ces amas culinaires révèle également de grandes disparités, pour ne pas dire une extrême diversité (**fig. 270**). Il est impossible de réduire la composition de ces amas à une simple formulation comme on peut le faire dans certains sanctuaires, comme à Fesques (Méniel, 1997), mais aussi de manière moins caricaturale dans de nombreux sites. Ici chacun des ensembles présente une composition propre, dominée par telle ou telle région anatomique, avec des proportions parfois extrêmes de côtes, de vertèbres ou d'os de pieds: aucune prescription n'a présidé à la composition de ces dépôts.

Pour le cheval, les effectifs de restes sont moindres, mais le fait que les fémurs soient les plus abondants mérite d'être souligné. Ce qui apparaît comme une anomalie d'effectifs (nombre de parties du squelette de 23 fémurs, 20 tibias, 17 radius, 16 coxaux, 14 scapula et 12 humérus) prend un relief particulier dans le contexte taphonomique du site.

En effet, le fémur est le seul os long avec deux extrémités fragiles à épiphysation tardive ce qui n'est pas le cas des autres os qui ont une extrémité plus dense (distale de l'humérus ou du tibia, proximale du radius). Cette moindre résistance des extrémités et une cavité médullaire importante sont à l'origine d'une fragilité accrue, et c'est ainsi que l'effectif des fémurs est normalement en deçà de celui des autres os longs. Le fait que, malgré cet handicap, les fémurs soient ici plus abondants que les autres os longs, révèle un traitement particulier qui, même s'il ne conduit pas à un écart comparable à celui des mandibules de bœuf (qui, à l'inverse, bénéficie de leur résistance), n'en est pas moins remarquable et significatif à l'échelle du site.

Cette approche témoigne de profondes différences dans les traitements du bœuf et du cheval, et révèle des sélections des parties des animaux découpés, certaines n'étant pas enfouies dans les fosses.

À côté de ces 288 animaux découpés, une cinquantaine d'autres ont été enfouis à l'état de cadavres ou de carcasses, et trouvés sous forme de squelettes, complets ou non. Plusieurs pratiques ont pu donner lieu à de tels dépôts, mais il n'est pas facile d'en préciser la nature. Entre l'enfouissement d'un animal vivant qui, bien qu'improbable, ne peut être exclu, et le dépôt de parties de carcasses en cours de décomposition, en passant par le dépôt d'un cadavre, c'est toute une gamme de possibilités qui peut être envisagée. Dans tous les cas, l'impossibilité de déterminer les causes du décès constitue une limite importante à l'interprétation. Parmi les scénarios restitués, c'est le dépôt de cadavres qui descendent plus ou moins rapidement sur leur niveau définitif qui est le plus fréquent en nombre de fosses (25 fosses et une quarantaine d'animaux). L'autre possibilité attestée, celle du dépôt d'éléments de carcasses décomposées, implique une quinzaine d'animaux (une douzaine de chevaux, une vache, un porc et deux moutons), mais un petit nombre de fosses (trois). Reste quelques cas difficiles, du fait d'états intermédiaires entre ceux déjà évoqués. La possibilité d'une suspension a été émise pour la vache de la fosse 414, mais l'hypothèse a été abandonnée au profit de la traction d'une carcasse.

À l'issue de cette synthèse sur les traitements, il apparaît une diversité de pratiques assez large, avec d'un côté des animaux dont la viande a été consommée et, de l'autre, des animaux dont les cadavres ont fait l'objet de diverses manipulations. Il faut peut-être y ajouter des sujets représentés par des pièces qui pourraient être considérées comme des trophées, les mandibules de bœuf et le crâne d'ours notamment. En termes d'effectifs, on compte des parties de deux cents sujets découpés, nonante bœufs représentés par des mandibules, une quarantaine de cadavres

et une quinzaine de carcasses. Mais l'un des aspects importants de cette diversité de traitements est que certains animaux de qualité, comme des porcelets ou des veaux, n'ont pas été consommés, mais ont été rejetés à l'état de cadavres dans des fosses. Or ce comportement est normalement réservé à des animaux adultes et souvent âgés, dont la viande n'est pas d'une grande qualité; c'est le constat que l'on peut faire pour les bœufs à Gournay-sur-Aronde ou Saint-Just-en-Chaussée (Méniel, étude en cours), et pour les chevaux à Vertault (Méniel, 2001, p. 78). Les sacrifices de ces animaux donnent lieu à des expositions de crânes, d'ossements ou de cadavres, rythmées par la décomposition. Par contre les animaux consommés dans les sanctuaires sont jeunes, ce qui débouche sur une dualité assez marquée, et limite assez nettement la « valeur » du sacrifice des animaux offerts aux divinités. Au Mormont, ce sacrifice, terme à prendre ici au sens de privation, de jeunes animaux est une nouvelle originalité qui nous éloigne des pratiques en vigueur dans les sanctuaires gaulois.

LES TRAITEMENTS ET LES LIEUX

Le relief très mouvementé des lieux, la distribution et le nombre des fosses, la diversité des dépôts qu'elles ont reçus, sont autant de paramètres qui ne facilitent pas la recherche d'une éventuelle organisation d'ensemble. L'approche cartographique, dont le principal défaut est de ne pas prendre en compte la dimension stratigraphique et les successions, a révélé des phénomènes de première importance sur la distribution des diverses formes de dépôts.

Cela a permis de confirmer l'absence de dépôt au milieu de la zone A, puis une organisation assez structurée autour du centre de cette zone de forte densité en fosses et de plan grossièrement circulaire. En effet, une partie des catégories de dépôts s'organise en couronnes successives autour de ce point central, jusqu'à des zones plus éloignées. Les squelettes de chevaux (sauf un), de chèvre et de porcs (sauf deux) et de trois bœufs dessinent une première couronne, ceux qui restent, quatre bœufs, six moutons, un cheval et deux porcs occupent des positions plus périphériques. Cette première couronne est elle-même encerclée par une série de crânes de bœuf, de porcs et de caprinés, sur ses côtés nord et ouest. Les autres crânes, et notamment ceux des chevaux, sont plus lointains, et surtout dans la zone B, car il n'y en a presque pas à l'ouest et au sud du site (à l'exception de deux crânes de porcs). En s'éloignant toujours du centre de la zone A, on trouve, à la périphérie et à l'ouest, les trois fosses qui recèlent des éléments de carcasses d'animaux

décomposés et les premiers amas d'ossements. Les ossements de bœufs et de porcs, en excluant ceux des squelettes, complètent la couronne des crânes, puis se trouvent dans un certain nombre d'amas à une distance moyenne entre la zone A et les secteurs les plus éloignés vers l'est, l'ouest et le sud. La distribution des restes de chevaux est marquée par deux dépôts importants d'ossements épars (fosse 275, trois sujets et fosse 566, deux sujets) dont certains portent des traces de découpe ou d'exposition à la flamme qui montrent que nous sommes en présence de restes de consommation de viande équine. En dehors de ces deux ensembles, les restes de chevaux sont rares au centre de la zone A, plus abondants dans sa périphérie, ainsi que dans les zones B et C. Il n'apparaît guère de correspondances entre les pics d'abondance des bœufs et des chevaux.

La distribution des catégories de dépôts qui ressort de cette synthèse concerne la zone A et sa périphérie immédiate; elle est beaucoup moins évidente lorsque l'on s'en éloigne. Le calcul des distances moyennes par rapport à la structure 33, qui se situe au centre de la zone A, a permis d'étendre, tout en les rendant plus objectifs, mais plus schématiques, les résultats issus de l'examen des cartes. Sans revenir sur le détail de cette approche numérique, il en ressort que les pratiques varient selon la distance au centre. C'est dire qu'il n'y a pas de règle qui s'impose à tout le site, mais que la composition des dépôts varie selon les endroits. De là deux hypothèses, celle d'une structuration de l'espace, avec des zones réservées à certaines pratiques, ou celle d'une évolution des dépôts au fur et à mesure du comblement des structures, selon un mouvement qui irait de la périphérie vers le centre, ce dernier restant vierge de dépôt d'ossements, mais aussi d'autres catégories de mobilier. Cette vision dynamique va de pair avec des pratiques de plus en plus

simples et rapides à exécuter. Mais ces hypothèses reposent sur une approche cartographique qui néglige par essence la stratigraphie, ou, en d'autres termes, les successions de dépôts.

Or ces derniers peuvent être relativement antinomiques, selon que les animaux sont consommés ou non. Les analyses qui précèdent révèlent une organisation spatiale où les amas culinaires sont périphériques, alors que les squelettes occupent des positions plus centrales. Nous avons essayé de voir dans quelle mesure cette répartition révélerait une incompatibilité entre amas d'ossements et squelettes. Le résultat est assez intéressant, puisqu'il n'y a que quatre fosses où les deux formes de dépôts sont associées (fosses 83, 96, 279 et 281). La fosse 83 a été en grande partie vidée à la pelle mécanique, il est difficile d'en tirer quelque chose; dans les fosses 96 et 281, il s'agit de porcelets inclus dans des amas et, dans la fosse 279, d'un squelette de vache adulte sous un amas (**fig. 332**). Ces quatre fosses se situent sur la frontière qu'il est possible de tracer, au niveau de la zone A, pour séparer une zone extérieure, avec les amas d'ossements, d'une zone centrale, qui concentre les squelettes. Cette délimitation confirme le fait que tous les restes de carcasses sont associés à des amas culinaires.

LES MODALITÉS DE DÉPÔT

Les ensembles de mobiliers délimités au sein des fosses apparaissent extrêmement variés, autant par leur composition que par leur disposition, notamment en termes de successions et d'associations. En l'absence d'évidences, telles qu'elles auraient pu ressortir de règles systématiques (un squelette suivi d'un amas et du dépôt d'une mandibule, par exemple), la

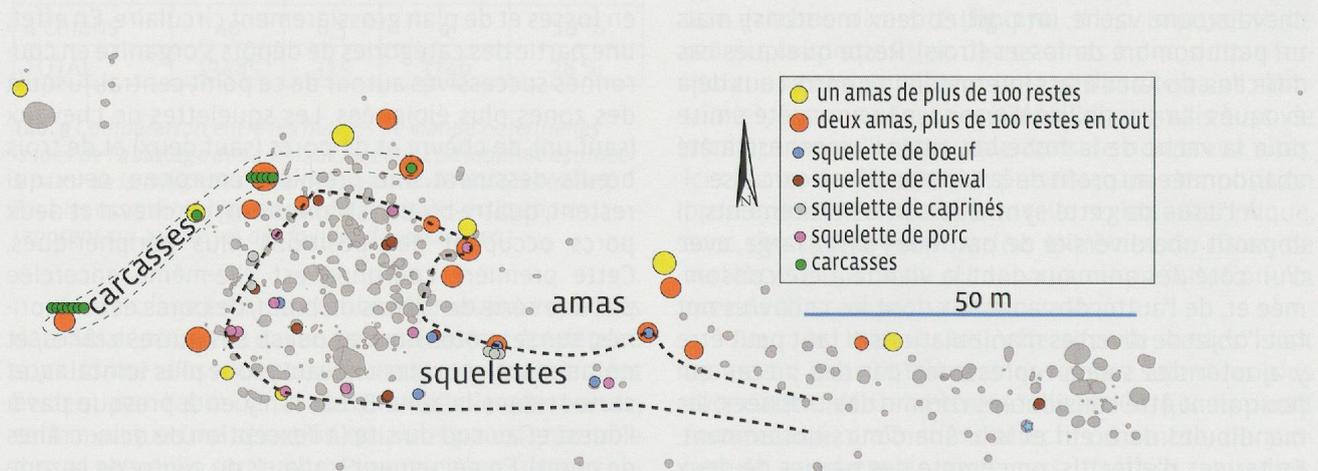


Fig. 332 La frontière entre les amas d'ossements et les dépôts de squelettes.

recherche d'éventuelles règles de mise en place des mobiliers peut être envisagée de diverses manières :

- *comment, et sous quelles formes, s'associent les différentes espèces au sein des dépôts ?*

- *comment se situent et se succèdent les dépôts dans les fosses ?*

- *une organisation d'ensemble de ces successions et associations est-elle perceptible sur le site ?*

Plus de trois cent quarante animaux sont représentés par des ossements, des ensembles anatomiques et des squelettes. Cette trilogie n'est pas exempte d'un certain flou, déjà parce que tous les ensembles anatomiques n'ont pas été enregistrés sur le terrain, mais aussi parce qu'on ne sait pas si ceux qui ont été restitués après coup étaient en connexion et combien nous ont échappé. D'autre part, le prélèvement d'un membre, comme sur le cheval 45, fait passer un squelette dans la catégorie des ensembles anatomiques, où il compte comme un doigt de bœuf. Ce prélèvement implique une découpe qui peut faire basculer l'animal de l'immangeable au comestible, même si cela n'est pas avéré dans ce cas précis. Malgré son attrait, cette trilogie ne suffit pas à rendre compte de l'ensemble des pratiques, et il est nécessaire d'introduire un certain nombre de nuances dans ces trois grandes classes.

Du côté des ossements, il faut bien sûr distinguer ceux qui sont le fruit d'un isolement volontaire, faisant suite à une découpe, de ceux qui peuvent être erratiques, suite au bouleversement de dépôts primaires ou à la dislocation d'ensembles anatomiques décomposés. D'autres pièces, les mandibules (hors les paires) ou les crânes (mais pas les têtes coupées) par exemple, ont une valeur autre – nous avons évoqué la fonction commémorative – que celle de restes de banquets. Les ossements d'animaux découpés ont été accumulés en quantités très variables, souvent peu de temps après la découpe, ce qui a permis la préservation d'ensembles en connexion. Ces amas constituent des dépôts bien différents des ensembles de rejets domestiques découverts dans les dépotoirs domestiques des habitats de l'âge du Fer, où de telles accumulations ne sont guère de mise.

Ces restes peuvent être isolés ou, au contraire, rassemblés en amas parfois très abondants; ces deux extrêmes renvoient évidemment à des gestes différents, d'un côté le dépôt d'un os, qui peut être anecdotique ou symbolique, de l'autre des amas qui rassemblent des restes de banquets parfois très spectaculaires. Sur un total de 378 dépôts avec des ossements (hors ensembles anatomiques), 43 ne comportent qu'une pièce isolée et 251 entre deux et quarante pièces (10 % de l'ensemble). Il reste 84 ensembles de plus de quarante restes, soit 90 % du total des ossements déterminés, dont 48 avec plus de cent, ce qui représente

plus des deux tiers (soit 82 %) de l'ensemble. Mais il n'apparaît guère de seuil dans cette série que nous avons scindée de manière arbitraire, si ce n'est pour les sept dépôts les plus volumineux. Il s'avère que les fréquences des espèces ne varient guère dans les ensembles dès lors qu'ils comptent plus d'une quarantaine de restes, et il n'est donc pas non plus possible d'établir de distinction sur cette base. On peut donc constater de fortes variations d'ordre quantitatif, mais pas qualitatif.

La moitié des os isolés sont des pièces, entières ou presque, que l'on peut qualifier de remarquables: trois crânes, quatre mandibules, une cheville osseuse, sept scapula et trois humérus de bœufs, deux crânes, une mandibule et un coxal de cheval, un crâne de chèvre et un d'ours. Les autres sont des fragments d'os, parfois indéterminés, dont la plupart ne revêtent aucun caractère particulier, et peuvent être considérés comme erratiques. Il est évidemment difficile d'exclure a priori tout caractère symbolique au dépôt d'une phalange ou d'un calcanéum, mais, en l'absence de répétition, nous n'avons aucun moyen de l'établir.

Parmi les 138 ensembles anatomiques, on peut distinguer ceux issus d'une découpe, pieds, crosses ou morceaux plus originaux, comme des membres ou des séries de côtes, voire exceptionnels, comme le squelette de cheval de la fosse 45 amputé d'un membre. À côté de ces morceaux découpés, figurent des parties de carcasses décomposées. Ces ensembles constituent une série hétérogène, tant par le nombre d'os que par la nature des parties concernées. En effet, les plus modestes ne comportent que deux os, alors que le plus important en compte deux douzaines. Le bœuf, le porc, le mouton, la chèvre, le cheval et même le loup sont concernés: c'est pour le cheval qu'ils sont, relativement aux nombres de restes par espèce, les plus fréquents, et pour le porc qu'ils sont les plus rares. Toutes les régions anatomiques sont concernées, mais les pieds pour plus de la moitié (53 %); viennent ensuite les tronçons de rachis (16 %), puis les autres régions, têtes, côtes, épaules, cuisses (de 6 à 8 %). Les pieds, carpes et tarses compris, font partie des déchets primaires de la découpe et leurs ligaments assez tenaces en retardent la dislocation. Avec 22 séries de vertèbres, la plupart issus de la découpe d'animaux (deux résultent d'une dislocation suite à la décomposition), ces parties témoignent d'enfouissements rapides, et donc de la proximité du lieu où les animaux ont été découpés.

Par contre les têtes osseuses (trois bœufs, deux porcs, deux caprinés, un chien et un loup), les séries de côtes sectionnées (dix bœufs), les épaules (huit bœufs et deux caprinés) et les cuisses (trois bœufs, deux porcs, deux caprinés et trois chevaux) en connexion sont beaucoup plus rares, voire exceptionnelles, dans les dé-

potoirs domestiques. Par contre ce sont des morceaux que l'on rencontre assez régulièrement dans les dépôts funéraires, à l'exception de ceux du cheval. On est en présence de restes de quartiers qui, si leur découpe n'a rien d'exceptionnel, ont bénéficié de circonstances d'enfouissement assez particulières pour en assurer la préservation. On est en présence de restes enfouis dans un lieu hors de portée des carnivores et exempt de perturbations ultérieures susceptibles de les disloquer. Mais il reste difficile de préciser l'état exact de ces morceaux et notamment la présence de viande, ou simplement de membranes (intercostale ou autre) ou de ligaments suffisants pour les maintenir en position anatomique.

Les liens qu'il a été possible d'établir entre certains ensembles anatomiques et d'autres ossements témoignent de relations entre dépôts au sein d'une même structure (fosse 256 EM1 et EM2), ou entre structures (fosses 45 et 74). Ces relations impliquent le comblement rapide d'une fosse et l'ouverture simultanée de deux autres. Ces phénomènes s'inscrivent bien dans le contexte d'une fréquentation assez brève des lieux.

Une autre catégorie d'ensembles anatomiques est celle des carcasses, décomposées et incomplètes, terme utilisé ici, outre son acception non alimentaire, en opposition aux squelettes complets d'animaux enfouis à l'état de cadavres. Si, pour plusieurs dépôts très mal conservés, il n'est pas facile d'établir cette distinction, il en est pour lesquels la certitude est de mise, et qui malgré leur petit nombre, trois en tout, n'en impliquent pas moins dix chevaux, soit autant que d'individus enfouis à l'état de cadavres sachant que les ossements concernent 20 sujets supplémentaires. Il s'agit donc bien d'une composante majeure des pratiques ayant eu cours sur le Mormont.

L'enfouissement de cadavres, voire d'animaux vivants, dans des fosses profondes où ils disparaissent brusquement constitue une dramaturgie spectaculaire, en même temps que la définition d'un rite chthonien. Le fait d'entasser des carcasses qui ont connu une décomposition préalable dans un autre endroit ne permet plus de se référer uniquement à ce rite, car un tel geste peut avoir d'autres motivations, sanitaires notamment, et ouvrir à d'autres hypothèses, celle d'une gestion après coup de restes d'animaux décomposés, peut-être à la suite d'une exposition, mais rien ne permet de l'attester.

Pour les squelettes, il faut faire part d'un doute qui résulte de l'état de conservation déplorable de la plupart d'entre eux, et pour lesquels on ne peut, en toute rigueur, exclure un prélèvement, de peau ou de viande, qui en modifierait le statut de manière fondamentale; seule l'absence de trace sur tous ceux qui ont été lavés (trois bovins, cinq chevaux, deux caprinés, trois porcs, soit treize des dix-huit squelettes «lavables», sur un total de quarante) nous permet d'éloigner cette possibilité. La pratique qui consiste à rejeter des animaux dans des

fosses profondes concerne 38 sujets répartis dans une trentaine de fosses, avec des spécificités assez marquées: c'est pour le cheval et le porc que ce geste est, relativement au nombre de sujets, le plus fréquent (un sur quatre), puis pour les caprinés (un sur six), le bœuf (un sur vingt); il ne concerne pas le chien. Les règles de choix de ces animaux, pour autant que l'on puisse en juger sur des effectifs assez faibles, ne semblent pas présenter de différences avec celles appliquées aux autres sujets de leur espèce. Ces animaux ont été déposés seuls, par deux ou par trois sujets d'une ou deux espèces. Les squelettes peuvent être isolés, mêlés à d'autres dépôts d'ossements ou de mobilier, sans qu'il soit possible de mettre en évidence de régularités; au contraire, des modalités très différentes caractérisent des dépôts qui se traduisent, in fine, par la présence d'un squelette dans une fosse. En effet, si des animaux ont été enfouis directement, d'autres ont connu un traitement plus complexe.

La position d'un animal est essentiellement déterminée par les volumes respectifs de la fosse et de son cadavre. C'est pour cela que la plupart des squelettes des petits animaux ont été retrouvés couchés sur un flanc, sans latéralisation particulière (quatre sur le flanc gauche et trois sur le droit pour les caprins, un gauche et trois droits pour le porc). C'est également le cas pour le bœuf couché sur le flanc gauche dans la fosse 79, à la base évasée. Mais des espaces plus réduits, du fait de la présence de sédiments ou d'un autre squelette, se traduisent par des positions plus complexes, sur le train arrière (la chèvre de la fosse 42) ou autre (dont les porcs des fosses 74 ou 96).

Les cadavres des grands animaux enfouis dans des fosses étroites sont soumis à une évolution complexe avant que leurs ossements ne parviennent à leur position définitive: la décomposition et la dislocation sont suivies de chutes et de déplacements plus ou moins amples qui donnent des dispositions d'une complexité qui défie l'imagination. Mais d'autres modalités de dépôts peuvent se traduire par des situations tout aussi complexes. Parmi ces dernières, il faut envisager des possibilités de suspensions, même si ces dernières ne sont pas encore attestées.

L'analyse de la position des ossements dans une fosse a pour but de restituer l'état de l'animal au moment de l'enfouissement mais aussi les modalités de son dépôt, en particulier le sens dans lequel il a été introduit dans cette fosse, soit la tête en avant, soit par le train arrière. La première solution est de loin la plus fréquente (**tab. 6**, p. 157), la seconde n'a été appliquée qu'à deux chevaux.

Considérant la profondeur de la plupart des fosses, il est évident que la phase spectaculaire d'une telle pratique est bien celle de l'introduction de l'animal dans la fosse, ce qui se passe ensuite dans les

profondeurs du sol, en grande partie soustrait aux regards, ne pouvant guère retenir l'attention. Nous sommes alors à l'opposé de l'exposition des carcasses et des dépôts d'ossements mis en évidence dans certains sanctuaires gaulois, comme Gournay-sur-Aronde (Brunaux *et al.*, 1985), Saint-Just-en-Chaussée (Méniel, 2008b) ou Corent (Foucras, 2011).

Mais quelques faits remettent en cause l'image d'un simple enfouissement du cadavre d'un animal mort depuis peu. Le premier est la possibilité qu'un porc ait eu les pattes liées (fosses 202). Un autre indice de lien a été relevé sur la vache de la fosse 414, dont les doigts antérieurs en connexion avec leurs sésamoïdes ont été séparés de leur métacarpe respectif, mais cela peut résulter de la traction d'une carcasse en voie de décomposition.

Pour tous les animaux, on constate que les squelettes ont été enfouis plus profondément que les autres catégories de restes. Cela a pu être vérifié de plusieurs manières, d'abord en calculant les positions moyennes exprimées en pourcentage de la profondeur des fosses (**fig. 333**). Le phénomène s'exprime de façon différente selon les espèces, l'écart, quasi nul pour le porc, est très important pour les caprinés et intermédiaire pour les chevaux et les bœufs.

Ces animaux ont été déposés dans des fosses qui ont été choisies plus profondes pour les chevaux (de 1,50 à 4,70 m de fond pour une moyenne de 3,00 m) que pour les bœufs (de 0,90 à 4,00 m et 2,10 m de moyenne); les porcs et les caprinés occupent des fosses de profondeurs intermédiaires (vers 2,60 m). Ce choix se répercute dans la position des squelettes dans ces fosses, ceux des chevaux étant, en moyenne, enfouis plus profondément (2,80 m) que les autres. En effet, la profondeur moyenne (**fig. 334**) des squelettes de caprinés est de 2,50 m, celle des porcs de 2,00 m et celles des bovins de 1,80 m. Ces différences résultent sans doute d'une volonté d'enfouir les chevaux profondément, alors que cette volonté est moins sensible pour les bovins. Mais comme le nombre de squelettes n'est pas suffisant pour assurer la validité statistique de ces écarts, nous avons élargi cette approche à l'ensemble des vestiges. Cet examen confirme la tendance, et si les profondeurs moyennes (**fig. 335**) des ossements sont analogues pour le bœuf, le porc et les caprinés (entre 1,75 et 1,80 m), elle est beaucoup plus importante pour le cheval (2,10 m) et un peu moindre pour le chien (vers 1,65 m en moyenne). Il n'y a manifestement pas de relation directe entre les dimensions des animaux et des fosses qui les ont reçus, mais une volonté qui mène à enfouir les chevaux plus profondément que les autres animaux. Mais comme nous avons vu que les animaux ne sont pas répartis de manière uniforme sur le site, il est possible que leur localisation, notamment lorsque l'on se rapproche de la zone A, se traduise par des fosses plus profondes. En effet, la profondeur moyenne des fosses passe de 1,78 m dans la zone C, à

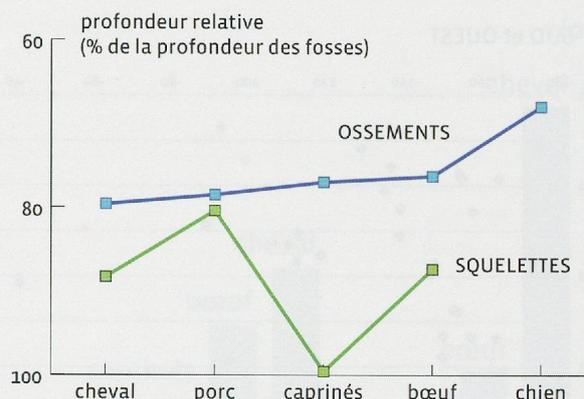


Fig. 333 Taux d'enfouissement moyen des squelettes et des ossements des diverses espèces.

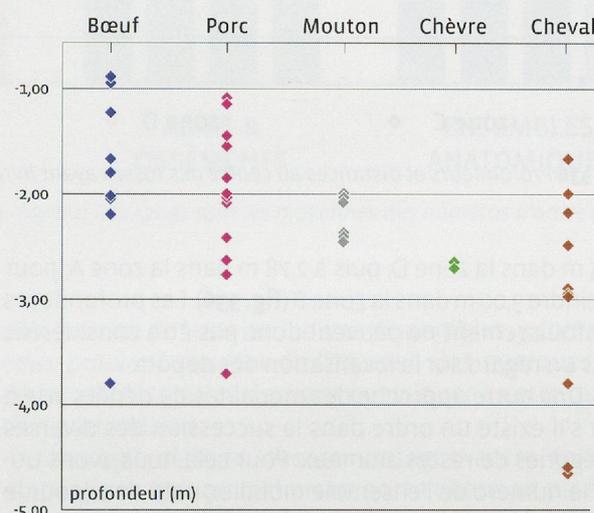


Fig. 334 Profondeurs d'enfouissement des squelettes dans les fosses.

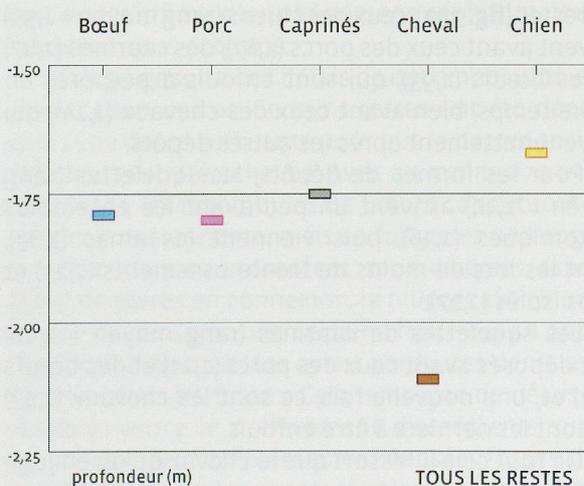


Fig. 335 Profondeurs moyennes d'enfouissement des ossements.

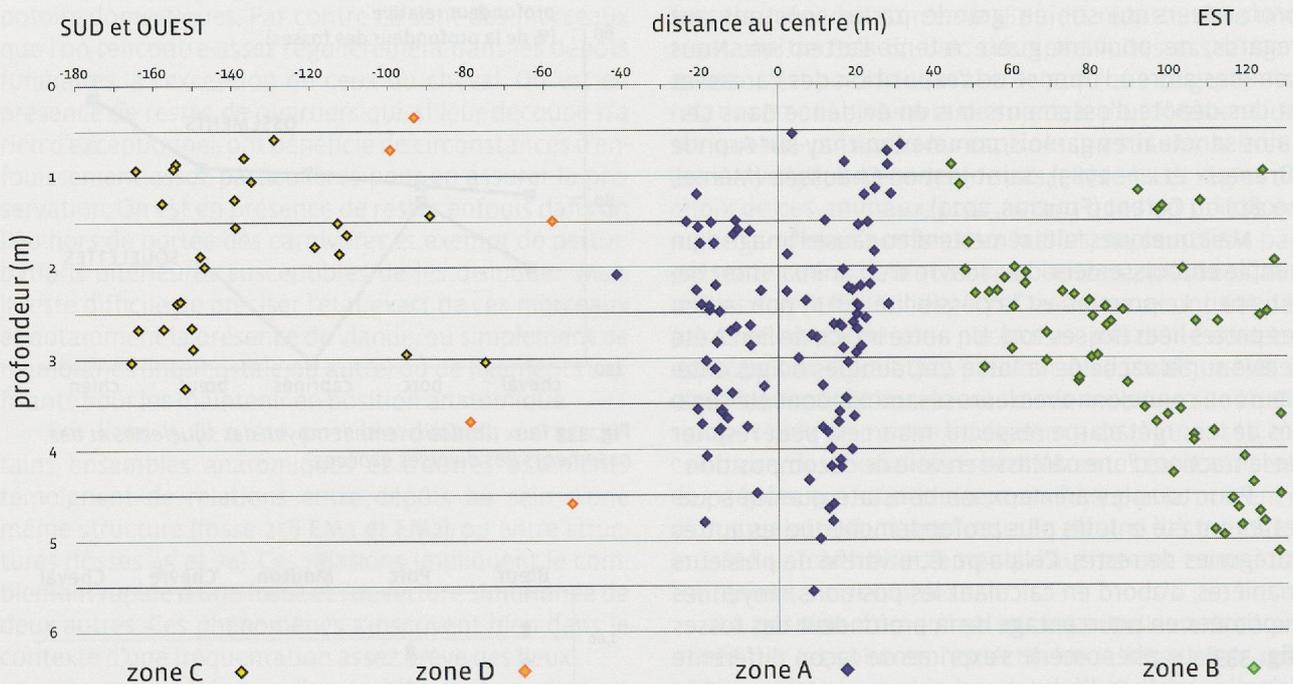


Fig. 336 Profondeurs et distances au centre des fosses ayant livré des restes animaux.

2,05 m dans la zone D, puis à 2,78 m dans la zone A, pour atteindre 3,00 m dans la zone B (fig. 336). Les profondeurs d'enfouissement ne peuvent donc pas être considérées sans un regard sur la localisation des dépôts.

Une autre approche des modalités de dépôts vise à voir s'il existe un ordre dans la succession des diverses catégories de restes animaux. Pour cela nous avons utilisé le numéro de l'ensemble mobilier, noté de 1 (pour le premier dépôt, le plus profond) à 9, pour calculer le rang moyen, d'autant plus faible que le dépôt dans la fosse est précoce. Cela permet de classer par ordre d'arrivée dans les fosses les animaux et les formes de dépôts.

En moyenne et en prenant en compte la totalité des restes (fig. 337), ceux des chiens (rang moyen = 1,55) arrivent avant ceux des porcs (1,87), des caprinés (1,87) et des bœufs (1,93), qui sont enfouis à peu près en même temps, bien avant ceux des chevaux (2,14), qui arrivent nettement après les autres dépôts.

Pour les formes de dépôts, les squelettes (rang moyen = 1,24) arrivent un peu avant les ensembles anatomiques (1,36), puis viennent les amas (1,83), avant les lots de moins de trente ossements (2,25) et les os isolés (2,27).

Les squelettes de caprinés (rang moyen = 1,06) sont déposés avant ceux des porcs (1,21) et des bœufs (1,22) et, une nouvelle fois, ce sont les chevaux (1,43) qui sont les derniers à être enfouis.

De tout cela il ressort que le cheval, qu'on en juge à partir des ossements ou des squelettes, se distingue par des dépôts qui sont en moyenne plus superficiels

ou plus tardifs dans le comblement des fosses que ceux des autres espèces, les caprinés et les porcs faisant l'objet des dépôts les plus précoces.

QUANTITÉS ET DURÉE DE FRÉQUENTATION

L'homogénéité des indices chronologiques, tous convergant vers 100 avant notre ère, donnés par les études de mobiliers, métalliques (étude de G. Kaenel) et céramiques (étude de C. Brunetti) notamment, et des dates dendrochronologiques (Hurni et Tercier 2014), montrent que les dépôts ont été mis en place durant une période assez brève, de moins d'un quart de siècle, sans aucune indication d'une valeur minimale (quelques mois ?).

Cette brièveté distingue clairement ce site des lieux de culte connus à ce jour en Gaule. En effet, beaucoup de ces derniers sont implantés au III^e siècle avant notre ère, d'autres le sont au I^{er} siècle avant notre ère, mais tous sont encore fréquentés à la période romaine; cela fait que leurs périodes de fréquentation se mesurent en siècles, et sont marquées par diverses évolutions, architecturales autant que rituelles. En effet, des pratiques sacrificielles peuvent se poursuivre sur des siècles (Ouessant « Mez Notariou », Le Bihan *et al.*, 2007), mais, le plus souvent, elles sont attestées sur des périodes plus courtes que la durée de fréquentation des sanctuaires eux-mêmes (Gournay-sur-Aronde, Brunaux *et al.* 1985; Vertault, Jouin et Méniel 2001). Cela

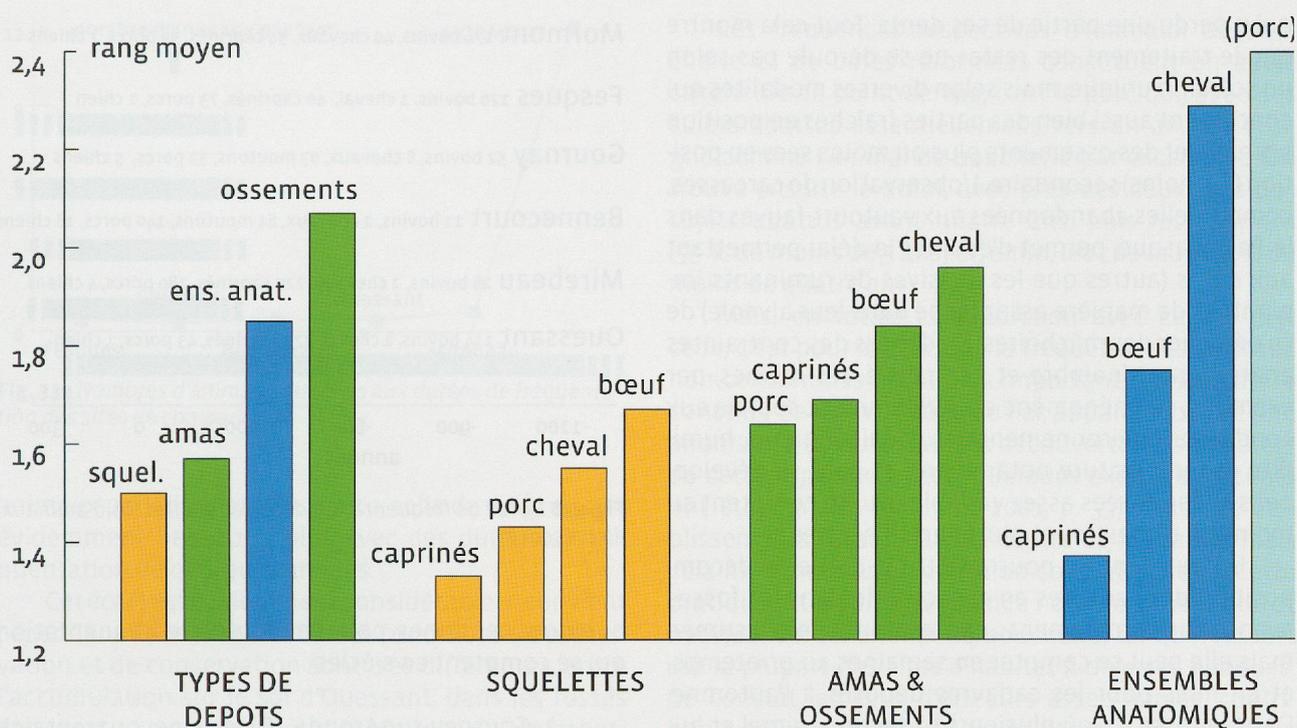


Fig. 337 Ordre d'arrivée moyen des diverses catégories de dépôts, par espèce. Ces rangs sont les moyennes des numéros d'ordre des dépôts, partant de 1 pour le plus profond.

peut tenir à l'évolution des pratiques sacrificielles, mais aussi par la possibilité d'en retrouver des traces lors des fouilles. Toutefois le statut des restes de sacrifices fait que leur traitement n'est pas anodin, et qu'il répond également à des prescriptions. Dès lors, on peut penser que lorsque l'enfouissement fait partie d'une séquence rituelle, ou se place dans sa suite directe, il y a moins de chance pour qu'ils nous échappent que des déchets profanes, dont on se débarrasse de manière ubiquiste. Ces périodes où des sacrifices se déroulent dans des sanctuaires se comptent au moins en décennies. Le site du Mormont se distingue de ces sites par une période de fréquentation et de pratiques impliquant les animaux se confondent et sont beaucoup plus brèves que celles des sanctuaires.

L'absence de données sur le contexte immédiat du site en dehors de la zone décapée est évidemment une limite importante pour caractériser la nature de la fréquentation des lieux. Dans ce contexte d'incertitude, il ne faut pas évacuer a priori la possibilité d'une installation très brève qui nous orienterait vers l'événementiel. Toutefois, certains aménagements, et notamment les puits boisés, ne sont pas des structures précaires, et il paraît assez probable que la durée de fréquentation minimale ne soit pas à compter en semaines, mais en mois ou en années.

L'estimation de la durée de fréquentation du site est donc un sujet d'importance, qui justifie un examen

plus poussé de tous les indices disponibles, y compris ceux pouvant résulter de l'examen des quelques indices ostéologiques pouvant contribuer à cette question particulière.

Il s'agit d'abord des remontages entre fosses, établis sans qu'une recherche particulière ait pu être menée dans ce sens (du fait de l'abondance et de l'état du mobilier), qui impliquent des dépôts répartis dans des structures ouvertes simultanément. Les cinq évidences qui se sont imposées d'elles-mêmes lors de l'enregistrement des données ne sont qu'une partie, sans doute infime, d'un phénomène capital, mais dont l'ampleur nous échappe.

Il s'agit ensuite des délais de décomposition et de dessiccation des os. Certains restes ont été déposés après une durée suffisante pour que la décomposition des chairs ait été achevée. Avec au moins 270 pièces complètes, les mandibules de bœufs constituent une série impressionnante, mais en fait assez hétérogène. En effet, elles se présentent sous divers aspects, allant de paires en connexion, la plupart avec leurs incisives, ce qui signe une certaine fraîcheur en opposition à des pièces isolées ayant perdu des dents avant d'arriver dans les fosses. Cela témoigne de délais très variables entre le prélèvement d'ossements sur les carcasses et leur enfouissement dans les fosses. Cette dualité, on la retrouve entre les têtes coupées comme celle du loup, et les crânes secs, comme celui de l'ours

qui a perdu une partie de ses dents. Tout cela montre que le traitement des restes ne se déroule pas selon un scénario unique, mais selon diverses modalités qui concernent aussi bien des parties fraîches en position primaire et des ossements plus ou moins secs en position (au moins) secondaire. L'observation de carcasses, comme celles abandonnées aux vautours fauves dans le Pays basque, permet d'estimer le délai permettant aux dents (autres que les incisives de ruminants implantées de manière assez lâche dans leur alvéole) de se détacher des mâchoires. En dehors des contraintes anatomiques (nombre et géométrie des racines, par exemple), ce phénomène est évidemment soumis aux conditions environnementales et saisonnières, humidité et température notamment, et peut se développer sur des durées assez variables qui se comptent au moins en trimestres et plutôt en semestres.

Un autre indice pourrait être la durée de décomposition des cadavres en espace vide dans les fosses avant leur comblement; elle est difficile à estimer, mais elle peut se compter en semaines au printemps, et en mois pour les cadavres déposés à l'automne. Dans la fosse 42, où plusieurs cadavres, animal et humain, ont évolué successivement en espace vide, ces délais s'additionnent, et on peut dépasser les mois pour atteindre l'année.

Enfin, on peut tirer des indices de saisonnalité de la présence de périnataux et des âges au décès. En effet, la distribution d'âges des bœufs présente des discontinuités qui, dans le cas probable de naissances printanières, correspondent à deux grandes saisons de mises à mort, une au printemps et une en automne.

Comme on peut le constater, plusieurs indices impliquent des phases de dépôts séparées par des délais de quelques mois; cela montre que nous ne sommes pas en présence des traces d'un événement soudain, sur quelques jours ou semaines, comme une manifestation justifiée par une circonstance particulière, mais bien d'une pratique s'inscrivant dans une certaine durée. Les indices ostéologiques réunis à ce jour permettent d'estimer un délai minimum de l'ordre d'une année, mais restent muets sur la borne supérieure. Cette dernière sera sans doute difficile à estimer, sachant que les données chronologiques issues du mobilier archéologique ne peuvent dépasser un seuil de précision de l'ordre de la génération, soit un quart de siècle pour la fin de l'âge du Fer, à condition de bien gérer la pérennité de certains objets rares.

Malgré cette imprécision, la durée de fréquentation du site apparaît des plus brèves (**fig. 338**) au regard de celles des sanctuaires. Du fait de cette brièveté, le nombre d'animaux impliqués, plus de 340, apparaît fort important. Là encore, il s'agit d'un trait original, car les effectifs d'animaux estimés sur des lieux de cultes sont de l'ordre de quelques dizaines à

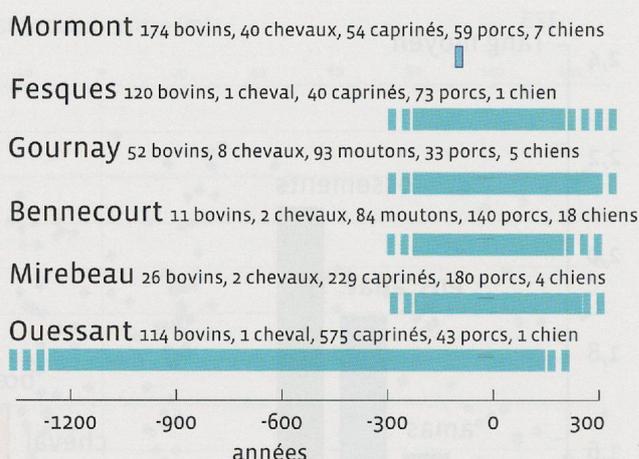


Fig. 338 Durée de fréquentation des sites et effectifs d'animaux en présence.

quelques centaines, pour des durées de fréquentation qui se comptent en siècles :

- à Gournay-sur-Aronde (Oise), une quarantaine de bœufs, sept chevaux, quatre-vingt agneaux et une douzaine de porcs pour les dépôts de La Tène moyenne (Brunaux *et al.*, 1985);

- à Bennecourt (Yvelines), plus d'une centaine de porcs, une quarantaine de caprinés et quelques bœufs pour les dépôts du fossé à La Tène finale (Méniel, 1999);

- à Corent (Puy de Dôme), 228 caprinés dans l'enclos A, à La Tène D1b-D2, les autres animaux n'ont pas été dénombrés (Foucras, 2011, p. 165-188);

- à Fesques (Seine Maritime), des restes de dépouilles de 140 bovins attestés dans les sondages de la grande enceinte du sanctuaire à La Tène moyenne (Méniel, 1997);

- à Mirebeau (Côte d'Or), 26 bovins, 2 chevaux, 229 caprinés, 180 porcs, 4 chiens, pour les I^{er} s. av. et I^{er} s. ap. (Méniel, étude en cours);

- à Ouessant (Finistère), 734 mammifères domestiques, surtout des moutons, de l'âge du Bronze à la période romaine (Le Bihan *et al.*, 2007).

Si l'on rapporte ces effectifs aux durées d'accumulation (**fig. 339**), ils deviennent assez dérisoires. En effet, même si les phases de dépôts d'ossements sont habituellement plus courtes que les séquences de fréquentation de ces lieux de culte, il est bien rare qu'elles soient inférieures au demi-siècle. Cela revient à diviser les effectifs par 50 dans la plupart des cas, ce qui donne un ordre de grandeur de trois animaux par an, sauf à Ouessant, où la durée d'accumulation est d'un millénaire et demi, soit un animal pour deux ans. Au Mormont, cet effectif est, malgré l'imprécision de la durée de fréquentation, très supérieur, avec douze

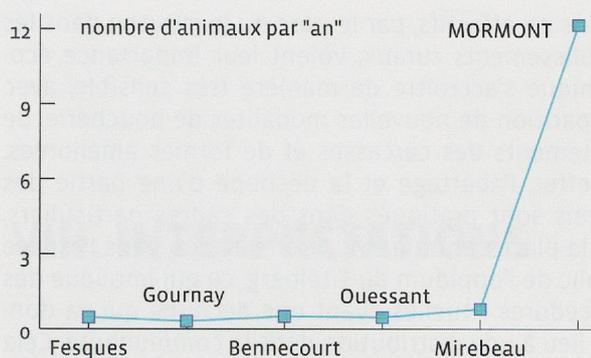


Fig. 339 Nombres d'animaux ramenés aux durées de fréquentation des sites de comparaison.

animaux pour l'hypothèse haute, celle de vingt ans, et évidemment beaucoup plus avec des durées de fréquentation de quelques années.

Cet écart est évidemment considérable ; il convient cependant de le moduler car les conditions de préservation et de conservation sont très différentes, entre l'accumulation sur le sol d'Ouessant, dans les fossés des sanctuaires et les fosses profondes du Mormont ; on balaie ainsi un large éventail de contextes archéologiques. Mais, même si les animaux sacrifiés à Ouessant ont moins de chance d'apparaître dans les tableaux de décomptes que ceux du Mormont, cela ne remet pas en cause le fait que les seconds y sont beaucoup plus abondants.

SYNTHÈSE ANTHROPOZOOLOGIQUE

Au cours de cette étude, une série de données de premier ordre a été réunie sur le statut des animaux dans une communauté de la fin de l'âge du Fer, même si on ignore encore dans quel cadre ces relations se sont établies. Parmi les critères à notre disposition pour juger du statut des animaux, on peut citer en premier lieu leur position vis-à-vis de l'alimentation humaine et, en contrepoint, leurs usages non alimentaires. Plusieurs paramètres peuvent être mobilisés, les effectifs, la composition des dépôts, les parts relatives d'animaux de boucherie et de réforme, la fréquence des squelettes et des carcasses et les modalités de dépôts.

Les effectifs permettent de distinguer quatre catégories d'animaux : la première se résume aux bœufs, du fait de leur abondance, la deuxième réunit les caprinés, le porc et le cheval, la troisième, le chien, et la quatrième rassemble la volaille et le gibier.

Le jeu des effectifs a pu être affiné par l'analyse de la composition des dépôts (fig. 273). Elle confirme la place particulière du bœuf, la proximité du porc et du cheval et celle du chien et des caprinés.

Les fréquences respectives d'animaux de boucherie et de bêtes réformées constituent un autre critère. De ce point de vue, c'est le porc qui, avec des sujets abattus essentiellement vers un an, est désigné comme l'animal de boucherie par excellence. On trouve ensuite le bœuf, avec près des deux tiers des sujets abattus avant quatre ans, puis les caprinés (55 % de moins de 3 ans) et, enfin, les chevaux (44 % de moins de quatre ans).

Mais, en totale contradiction avec ce qui précède, c'est pour le porc que la fréquence des animaux non consommés est la plus importante. Cela, dans le contexte de la fin de l'âge du Fer, apparaît comme une anomalie frappante, tant la découverte de squelettes de cette espèce est rare ; quelques exemples récents ont été signalés (Bailleux, 2001, p. 33) dans des établissements ruraux dans le centre de la France, mais cela ne remet pas en cause un constat général. Cette pratique introduit une nuance notable dans le statut habituel de cet animal de boucherie, tel qu'il ressort sur la plupart des sites d'habitat à diverses époques. Ce constat, en plus d'effectifs assez faibles, contribue à désigner le bœuf comme l'animal de boucherie privilégié. La fréquence des squelettes de caprinés est à peine plus élevée que pour les bovins, mais les ensembles anatomiques sont plus abondants, ce qui confère une place particulière à ces petits ruminants. Ces tendances sont encore plus accusées pour le cheval, ce qui parachève l'opposition avec le bœuf. Le chien n'a guère sa place dans ce dispositif, tant par les effectifs que par la situation périphérique de ses restes sur le site. Cela est encore plus vrai pour la volaille et les mammifères sauvages.

La profondeur d'enfouissement des squelettes ou des os, en grande partie corrélée à la situation des fosses sur le site, s'avère un autre paramètre de caractérisation du traitement des animaux, et nous offre une autre illustration de l'opposition entre bœuf et cheval. L'un des attraits de cette opposition est qu'elle relève d'une autre sphère que celle de la manducation de la viande dans laquelle nos observations sont souvent cantonnées.

Les diverses observations réunies permettent de classer les espèces (les caractères en gras signalent les écarts importants), d'abord avec ce qui a trait à la contribution à l'alimentation :

- 1 - abondance (décroissante)
bœuf// porc// caprinés//cheval//chien
- 2 - part des bêtes de boucherie (décroissante)
chien//porc//**bœuf**//caprinés//cheval
- 3 - traces de découpe (fréquence décroissante)
bœuf//chien//caprinés//porc//cheval
- 4 - traces de feu (fréquence décroissante)
porc//**bœuf**//caprinés-chien//cheval

- 5 - taux de fragmentation (décroissant)
 bœuf//porc//caprinés//**cheval**
- 6 - ensembles anatomiques (fréquence croissante)
 porc//bœuf//caprinés//cheval//chien
- 7 - part de sujets non consommés (% croissant)
chien//bœuf//caprinés//cheval//porc

Puis avec les modalités de dépôts :

- 8 - ordre d'arrivée des squelettes (croissant)
 caprinés//porc-bœuf//**cheval**
- 9 - profondeur enfouissement (croissante)
 bœuf//porc//caprinés//**cheval**
- 10 - distance, de la périphérie vers le centre
chien/mouton/chèvre/bœuf/porc/cheval

D'où l'on peut tirer, en cumulant les places (notées de 1 à 5 de gauche à droite), le classement suivant :

Mormont: bœuf-porc-chien-caprinés-cheval
 Acy-Romance: chien-porc-bœuf-caprinés-cheval
 Titelberg: bœuf-porc-caprinés-chien-cheval

Ce classement est différent de celui issu de l'analyse en composantes principales des rejets d'une centaine de silos d'Acy-Romance (Méniel, 1998, 2010). Il est beaucoup plus proche de celui obtenu sur le sanctuaire du Titelberg, où le bœuf a l'avantage sur le porc, et la viande équine n'est guère consommée.

Le fait le plus marquant est la place particulière du porc au Mormont. En dehors de la sélection de sujets âgés d'un an, la fréquence des dépôts de squelettes est pour le moins inhabituelle. Le cheval est, dans tous les cas, l'animal pour lequel la consommation est la plus problématique, ce qui se traduit ici par une représentation moindre des os, au profit des squelettes et des ensembles anatomiques. Le chien n'est pas suffisamment fréquent pour que l'absence de squelette soit significative; mais c'est justement sa discrétion qui le caractérise. Les caprinés font partie des animaux de second rang, après le bœuf, bien que les modalités de dépôts les rapprochent de ce dernier et qu'ils soient effectivement impliqués dans les pratiques alimentaires. Mais l'animal premier, en termes de fréquences, est le bœuf, avec une majorité d'ossements, relativement peu d'ensembles anatomiques et très peu de squelettes. Cela lui confère le statut d'animal de boucherie, conforté en cela par l'abondance de sujets en fin de croissance. Cette prédominance est l'un des critères de caractérisation des productions carnées de la fin de la Protohistoire, comme le montrent les découvertes sur l'oppidum du Titelberg (Méniel, 2008a). Les regroupements de populations se traduisent par des besoins accrus en nourriture, et les bovins, jusqu'alors supplantés, au

moins en effectifs, par le porc ou le mouton dans les établissements ruraux, voient leur importance économique s'accroître de manière très sensible, avec l'apparition de nouvelles modalités de boucherie, de traitements des carcasses et de formes améliorées. En effet, l'abattage et la découpe d'une partie des bovins sont pratiqués dans des cadres particuliers, sur la place centrale à Acy-Romance ou dans l'espace public de l'oppidum du Titelberg, ce qui implique des procédures rituelles avant une découpe qui va donner lieu à une distribution dans la communauté. Cela n'empêche en rien la survie de traitements purement domestiques, mais montre que les pratiques rituelles et économiques peuvent s'imbriquer de manière plus ou moins étroite. Ici, un tel traitement n'est pas avéré, du fait notamment de l'absence d'accumulation de rachis décharnés qui signalent les lieux de culte et de boucherie où avaient lieu ces sacrifices suivis de découpe. Au Mormont, les amas de restes de bovins sont composites et mêlent déchets primaires de la découpe et reliefs de consommation. Ces derniers pourraient conduire à l'évocation de banquets, à ceci près que la diversité des parties consommées ne répond à aucune règle, alors que les restes de banquets enfouis sur les sanctuaires, parfois sur de longues périodes, sont de ce point de vue d'une remarquable uniformité. Une possibilité serait que les restes d'éventuels banquets aient été répartis entre plusieurs fosses. En dehors du fait que cela conduirait à des quantités de viande encore plus colossales, la composition des amas constitue une série continue où il est impossible de détecter des seuils (**fig. 270**). La seule sélection décelable, en dehors de celle des mandibules, privilégie l'épaule, scapula et humérus, de bœuf. Mais le sureffectif des mandibules, qui peuvent avoir une fonction rituelle (Kaenel et Curdy, 2005) ou décorative (Poux et Foucras, 2008: p. 172; Foucras, 2011: p. 169), montre que tous les restes n'ont pas été enfouis sur place.

On a donc un bestiaire structuré autour de la comestibilité des animaux qui, du fait de la prédominance des bovins, s'apparente à celui des grandes communautés, oppidum ou cité, mais qui présente des originalités, ne serait-ce que par l'abondance d'animaux de toutes espèces qui n'ont pas été consommés. La rareté du chien, de la volaille et du gibier constitue un autre fait marquant.

Les traitements appliqués aux animaux dévoilent également des différences de statut. Que ce soit dans les modalités de traitements des corps, enfouis complets, en morceaux ou à l'état d'ossements, il est apparu des différences dans les localisations stratigraphiques et spatiales de ces catégories de vestiges. Beaucoup des indices recueillis tendent à distinguer le cheval des autres animaux, ce qui est bien révélateur de son statut particulier.